



Avez-vous déjà pris rendez-vous chez le dentiste pour votre enfant ?

La santé bucco-dentaire joue un rôle important pour la santé et le bien-être de nous tous. Nous avons besoin de nos dents au quotidien pour parler, manger et sourire. Les dents de lait sont aussi importantes que les dents définitives et il est essentiel de les garder en bonne santé.



Prenez bien soin des dents de votre enfant dès le tout petit âge. Aidez-le à adopter dès le départ les bons gestes de prévention et les bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire afin de garder les dents saines. Prenez rendez-vous chez le dentiste dès aujourd'hui et demandez conseil. Des examens annuels spécifiques pour les enfants de **2,5 ans** et **3,5 ans** sont prévus par la loi. Ces consultations sont remboursées à 100%.

➤ Examen dentaire de l'enfant âgé de 30 à 36 mois (Code DE 2)

➤ Examen dentaire de l'enfant âgé de 42 à 48 mois (Code DE 3)



Continuez à emmener votre enfant chez le médecin-dentiste au moins une fois par an.

┌ Loi du 15 mai 1984 introduisant des examens médicaux systématiques pour les enfants âgés de deux à quatre ans et règlement grand-ducal du 12 décembre 1984 déterminant les modalités des examens médicaux et dentaires des enfants âgés de deux à quatre ans. └

Brochure
« Mangez, Brossez, Souriez »



sante.lu

